



Commission bouc du 24/04/2021 à Tarbes

Présents : Mixel Aurnague, Gilles Bagalciague, Clément Baillet, Julien Boucher, Lucien Crouzet, Mizel Etxeberri, Yon Hourcade, Abdulmalik Kaba, Christophe Kuster, Beñat Ondicol, Claudine Poissy, Claude Soumeillan, Fanny Thuault

Excusés : Philippe Martial,

Historique de la commission bouc et de sa mise en place

L'association a été créée en 2004. Les premiers boucs ont été achetés par l'association en 2005. La commission bouc est née de la volonté de mettre fin au clivage entre allaitants et laitiers qui se dessinait en 2010-2011. Cette commission d'amélioration est en effet destinée à fédérer les uns et les autres pour éviter que chacun fonctionne de son côté, d'autant plus que la population de chèvre des Pyrénées est restreinte (c'était encore plus vrai au démarrage de la commission).

Cette commission est donc avant tout une commission d'amélioration visant à sélectionner au nom de l'association des animaux pouvant passer dans tous types d'élevages, laitiers comme allaitants.

Avec du recul, le travail a payé, même si des critiques peuvent subsister. Il est en tout cas bien plus facile aujourd'hui de trouver des chevrettes de qualité.

Une commission d'amélioration, basée sur des critères de « performance » et sur le type

En ce qui concerne le travail de la commission bouc, il semble que la notion d'amélioration n'ait pas été comprise par tous. Elle se fait :

- 1 : sur le lait (c'est le premier critère) grâce au contrôle de performance (contrôle laitier et pesées de chevreaux) qui permet de désigner les mères à boucs
- 2 : sur le type. Les animaux sélectionnés doivent en effet présenter un « plus » par rapport au standard lui-même, pour être améliorateurs sur ce plan-là également

La commission bouc, est donc au service des éleveurs qui souhaitent travailler sur ces deux aspects. Bien entendu, il est rappelé que chacun est libre de ses propres choix, et que les éleveurs ayant des critères plus ciblés ou plus personnels peuvent solliciter l'association pour avoir des contacts adéquats de façon à sélectionner eux-mêmes leurs reproducteurs.

En ce qui concerne le lait, les critères utilisés prennent en compte la quantité de lait produite et les taux ou bien le GMQ des chevreaux durant les premières semaines d'allaitement.

En ce qui concerne le type, un ensemble de critères sont examinés. Il apparaît nécessaire de les préciser et de les objectiver pour faciliter l'intégration de nouveaux éleveurs au sein de la commission :

Critères éliminatoires	Doubles trayons Raie noire sur le dos Couleur chamoisée (y compris si elle se limite aux oreilles) Aplombs fins Défaut d'aplombs ou de mâchoire Portée triple Elevé au biberon
Critères à considérer dans leur ensemble pour le chevreau examiné	Poids de naissance suffisant (4-4,5 kg) Poitrail ouvert et large Longueur de dos Oreilles suffisamment longue (museau) Aplombs forts (un animal qui a de l'os) Développement général harmonieux Grosse tête
Critères relatifs à la mère du chevreau	Chèvre de présentant pas de problématique particulière au niveau de la mamelle et de la traite Chèvre satisfaisante au niveau du type

La transmission de ces critères et savoir-faire paraît un élément particulièrement important pour la réussite présente et future de la commission bouc. Prendre le temps d'accueillir et de former les nouveaux/nouvelles venu(e)s est essentielle. Les éleveurs présents depuis le début ont parfois des critères de sélection (ou des ensembles de critères) non formulés qui sont difficiles à appréhender pour des novices et peuvent être déstabilisant (notamment lors de la sélection sur photo).

Il est répété que l'étape de la visite des élevages concernés (les élevages qui participent au contrôle de performances) est très importante : elle doit permettre d'explicitier les objectifs de la commission aux éleveurs visités pour éviter tout malentendu sur le rôle et les objectifs de la commission ; elle doit aussi permettre d'écouter leurs problématiques et leurs besoins. La sélection d'un ou de plusieurs jeunes boucs ne doit pas être systématique mais bien procéder d'un choix réel et éclairé.

Un soin particulier doit être apporté aux photos/vidéos (y compris des mères/pères) – notamment sur l'angle de vue (profils, arrière, dos, face, et trois-quarts). Pour faciliter le fonctionnement des groupes qui assurent les visites, il est souhaitable que ce soit équilibré en terme de nombre de visites et que les nouveaux membres puissent être accueillis et accompagnés dans de bonnes conditions.

La validation des boucs retenus par l'ensemble de la commission dans un deuxième temps, permet de recueillir l'avis de tous ; c'est particulièrement utile en cas de doutes lors de la visite.

Suites à donner aux échanges de ces dernières semaines

En ce qui concerne les échanges de mails de ces dernières semaines, suite à la réunion ratée du 25 mars (commission bouc téléphonique) : les ressentis sont exprimés et le message d'Anita Duhau est lu à tous. Les critiques taxant notamment la commission d'élitisme ou d'une recherche de boucs de collection sont mal vécues par certains membres de la commission qui donnent de leur temps et de leur énergie au collectif pour justement essayer de venir en aide à tous. Certains pensent néanmoins que cela reflète la vision d'un certain nombre d'éleveurs. Il semble par ailleurs que certains éleveurs visités par la commission aient des attentes qui ne soient pas forcément du ressort de la commission bouc (et notamment une certaine validation et valorisation de leur travail quotidien et des contraintes éventuelles liées au contrôle de performance).

Il paraît donc essentiel de clarifier les objectifs de la commission et de les communiquer à tous les éleveurs de l'association pour éviter les malentendus.

Pour apporter des éléments plus factuels, il serait intéressant de pouvoir chiffrer le nombre de chèvres potentiellement saillies par les boucs asso ainsi que le nombre de produits qui en sont nés. Ces indicateurs paraissent intéressants à suivre.

Questionnements sur l'achat des boucs association et leur affectation

Se pose la question de l'achat des boucs association : le fait que l'association soit propriétaire des animaux pose des questions délicates de responsabilité (par rapport à l'amélioration attendue, mais aussi et surtout au niveau sanitaire, avec des exigences toujours plus importantes)

Les discussions s'engagent pour savoir si la commission bouc pourrait se contenter d'avoir un rôle de facilitation des échanges, un espace de formation, permettant à qui veut de se faire l'œil en matière de sélection et d'amélioration. La commission bouc pourrait ainsi simplement « recommander » des animaux pour qu'ils puissent être achetés par la suite, en conservant une garantie sanitaire comme aujourd'hui. Cette option n'est pas partagée par tous.

Actuellement, les boucs association sont affectés aux élevages qui en font la demande : en fonction des animaux disponibles, le choix se porte sur les mâles les moins apparentés au troupeau concerné. Se pose peut être la question de pouvoir cibler certains élevage en particulier ayant une problématique de sélection ? (un besoin clair d'amélioration)

Questionnements sur la désignation des mères à boucs

Se pose également la question des mères à boucs, qui sont désignées chaque année sur les performances de l'année précédente. Il est peut être dommage de les faire sortir de ce statut de mère à bouc lorsqu'elle vieillissent, bien que cela permette de renouveler les origines des chevreaux sélectionnés.

De même, il serait intéressant d'identifier les fils de mères à bouc qui ne sont pas passés par la commission (chevreaux gardés par les éleveurs ou déjà réservés par exemple, ou bien naissances alors que la mère n'était pas mère à bouc cette année là). Cette piste avait déjà été évoquée ces dernières années mais n'a pu être réalisée. Fanny fournira la liste des animaux concernés pour que des contacts puissent être pris avec leurs propriétaires pour connaître le devenir (et le potentiel) de ces animaux (il est convenu que seuls les boucs nés au cours des 3 dernières années seront examinés)

Questionnements sur les attentes des bénéficiaires, sur les retours demandés et sur le suivi des boucs

Se pose enfin la question de la responsabilité et de l'implication des éleveurs bénéficiaires. Certains se reposent totalement sur l'association pour trouver un mâle, est ce souhaitable ? Si un retour sur les performance est déjà attendu et formalisé via la convention de mise à disposition, ne faut-il pas prévoir aussi des photos régulières pour pouvoir suivre le devenir de ces animaux ?

Il est proposé que des membres de la commission bouc soient chargés plus spécifiquement du suivi des boucs association. Claudine a déjà commencé ce travail depuis le mois de décembre : la charge de travail est conséquente (appels/mails à renouveler fréquemment). Beñat Ondicol, et Christophe Kuster sont également volontaires pour s'en charger avec elle, notamment pour aller voir les boucs concernés. Gilles est d'accord pour assurer ce suivi sur le BlablaBouc.

Perspectives

De nombreuses questions mises en réflexion aujourd'hui n'ont pas été tranchées. Il est proposé de laisser le temps de la réflexion à chacun, pour examiner les différents arguments et poursuivre ce travail ultérieurement.

Cette réunion a permis de reformuler les objectifs de la commission bouc :

Elle doit :

- encourager et favoriser les échanges entre éleveurs ainsi que les visites d'élevages pour créer un espace de discussion sur les questions de sélection/amélioration et fédérer les éleveurs
- permettre l'échange et la transmission d'infos avec les élevages visités pour expliciter les critères d'amélioration recherchés (lait + type) et éviter les malentendus, tout en rappelant que chacun est responsable de ses choix (garder ou non petit bouc pour le vendre comme reproducteur ou à la boucherie relève du choix de chacun et non de la commission, quel que soit l'avis de cette commission)
- sélectionner des boucs améliorateurs pour tous type d'élevages (allaitants/laitiers)
- permettre la transmission d'infos et de savoir-faire entre les participant pour que les nouveaux puissent être accueillis/accompagnés et se « faire l'œil »

Les moyens identifiés pour permettre son bon fonctionnement (et l'amélioration de son fonctionnement) sont les suivants :

- formaliser un cadre pour les visites (critères existants, consignes photos, ...)
- assurer un suivi plus poussé des boucs association avec des visites (+ convention qui précise d'avoir un retour sur les performances et des photos) et des éleveurs référents : ~~Claudine~~, Beñat, Christophe)
- communiquer clairement sur les objectifs de la commission notamment lors des visites (sans oublier de préciser ce qui n'est pas de son ressort)
- rassembler des éléments chiffrés sur les résultats du dispositif (nombre de chèvres saillies par des boucs asso, nombre de produits nés et toujours vivants)